

Cabinet SAMAMA-SAMUEL AZOULAY & BENHAMOU,
Avocats, 19 rue de l'Indépendance à BOBIGNY (93000) - Tél. : **01 48 95 04 57**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY - Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, Hall A, au 7^{ème} étage, Salle G,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 09 JUIN 2026 à 14 Heures

Dans un ensemble immobilier sis

**à SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93400),
8 rue Emile Zola**

LOT N° 41 : Au 4^{ème} étage gauche, fond gauche, **UN STUDIO** comprenant :
une entrée et séjour avec cuisine ouverte, des sanitaires et un balcon.

SUPERFICIE : 26,40 m² - Occupé

LOT N° 68 : **une CAVE.**

LOT N° 132 : **un PARKING.**

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** du 08/10 rue Emile Zola à SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93400), prise en la
personne de son syndic, la SAS G.S.T.E, dont le siège social est à SANT-OUEN-SUR-SEINE (93400), 85 avenue Gabriel Péri.

Ayant pour Avocat, Maître Pamela AZOULAY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis

MISE A PRIX : 15.000 Euros (Quinze mille Euros).
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros
devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à BOBIGNY (93), le 29 avril 2026. Signé : Maître Pamela AZOULAY

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/12090.
- Au Cabinet **SAMAMA-SAMUEL AZOULAY & BENHAMOU**, Avocats, 19 rue de l'Indépendance à BOBIGNY (93000)
Tél : **01 48 95 04 57**.

Sur le site « **avoventes.fr** ».

Sur les lieux pour visiter le MARDI 02 JUIN 2026 de 09 Heures à 09 H 30.
